

Licence pro spécialité MOPS MANAGEMENT OPÉRATIONNEL DANS LA PROTECTION SOCIALE

► OBJECTIFS DE LA FORMATION

Conçue en partenariat avec le Centre Régional de Formation du Nord de la France (organisme chargé de la formation du personnel des organismes de sécurité sociale) et sous l'égide de l'UCANSS (Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale), la licence professionnelle « Management opérationnel dans la protection sociale » vise à former des cadres managers ou responsables d'unité dans les organismes de protection sociale (organismes privés ou services publics chargés de la prise en charge des risques sociaux).

Ces métiers sont actuellement en plein essor dans un contexte marqué par de nombreux enjeux : accélération des départs en retraite, recherche accrue de qualité et d'efficacité, transversalité des métiers de pilotage et pluralité des expertises...

Le manager opérationnel dans un organisme de protection sociale a 4 grands rôles. La formation vous permettra d'en acquérir les compétences :

- Piloter l'unité de travail dans un environnement interne et externe en évolution.
- Gérer l'activité de l'unité avec efficacité, assurer la qualité du service attendu.
- Coordonner les compétences de l'équipe.
- Animer l'équipe de travail, assurer sa mobilisation, accompagner ses évolutions.

Cette licence professionnelle est organisée par alternance entre des périodes de mise en pratique professionnelle et des séquences de formation.

L'objectif est donc de former des responsables d'unités rapidement opérationnels bénéficiant par ailleurs d'un profil évolutif puisque diplômés d'une formation d'un niveau licence.

Cette licence permet également à des managers déjà en poste de conforter leurs pratiques et valider leurs compétences.

CALENDRIER

- Retrait des dossiers (uniquement à télécharger sur le site de l'IAE) et pré-inscription en ligne (sur le site de l'IAE) : du 19 janvier 2015 au 5 juin 2015
- Date d'inscription internet (sur le lien candidature en ligne) : du 19 janvier 2015 au 5 juin 2015
- Date limite de retour des dossiers : le 8 juin 2015
- Admissibilité : entre le 8 et 12 juin 2015
- Entretiens d'admission : du 22 juin au 1^{er} juillet 2015
- Admission : le 3 juillet 2015
Résultat d'admission transmis par courrier

► CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis :

Les candidats doivent être titulaires d'un BAC +2 dans un domaine compatible avec celui de la licence professionnelle (du type L2 AES, L2 Économie et Gestion, BTS en gestion ou SP3S, DUT GEA, formation en sciences humaines et sociales ou de santé après examen des connaissances acquises en gestion...).

Le public de formation continue non titulaire d'un BAC +2 mais justifiant d'une expérience professionnelle significative pourra constituer un dossier de VAP (Validation des Acquis Professionnels) ou VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Renseignements et conseils sur la VAE et VAP : Virginie Stride-Verriest, tél 03 20 12 34 39, verriest@iaelille.fr

► ORGANISATION DE LA FORMATION

La licence se déroule sur une année universitaire, de septembre à juin, sous forme de périodes alternées (de 1 à 4 semaines) entre le lieu de stage et l'IAE où se déroule la formation.

L'étudiant acquiert des connaissances dans le cadre de cours, travaux dirigés, travaux pratiques, cas pratiques, projets et stages de mise en pratique professionnelle. Des animations tant par des professionnels que des universitaires sont privilégiées.

L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par une évaluation dans les différentes matières du programme pédagogique. 5 unités d'enseignements composent le programme, tel que défini nationalement par l'UCANSS.

Sur accord du responsable de la formation, les étudiants et salariés pourront étaler leur parcours sur deux ans. Les étudiants peuvent sous certaines conditions poursuivre la licence professionnelle en contrat de professionnalisation.

► DÉBOUCHÉS

Être l'un des 14 000 responsables d'unité de travail ou managers opérationnels :

- dans les organismes du régime général de protection sociale : Assurance Maladie (CPAM, UGECAM), Allocations Familiales (CAF), Allocations Vieillesse (CNAV), Recouvrement (URSSSAF), CARSAT
- au pôle emploi
- intégrer la Mutualité Sociale Agricole [MSA] et les autres régimes de protection sociale (RSI, régime minier, MGEN...)
- les institutions de prévoyance et de retraite complémentaire ainsi que les mutuelles
- dans la protection sociale relevant des collectivités territoriales (Conseil Régional, Général, CCAS...)
- ou encore devenir manager opérationnel dans une entreprise sociale (se renseigner auprès du secrétariat pédagogique).



MAJ 12.2014

Licence pro spécialité MOPS MANAGEMENT OPÉRATIONNEL DANS LA PROTECTION SOCIALE

► PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

→ LP spécialité MOPS

- UE 1 Les enjeux de la protection sociale** (80 H, 5 ECTS)
- Protection sociale : histoire et approche contemporaine
 - Conférences sectorielles
 - Approche européenne
- UE 2 Systèmes d'organisation et de gestion** (92,5 H, 7 ECTS)
- Outils de gestion
 - Contrôle interne et budget
 - Cadre d'analyse d'une organisation
 - Nouvelles formes d'organisation du travail
 - Droit du travail et de la protection sociale
 - GRH partagée
- UE 3 Système d'information et de communication** (78,5 H, 5 ECTS)
- Système d'information
 - Informatique et tableau de bord
 - Communication
 - Ecrits professionnels
- UE 4 Management d'équipe** (97 H, 9 ECTS)
- Conduite d'entretiens
 - Animation d'équipe
 - Management des situations difficiles
 - Management de la qualité
 - Gestion du temps
- UE 5 Management : Changements, Stratégie et gestion de projet** (75 H, 1 ECTS)
- Management et manager, concepts principaux
 - Changements organisationnels
 - Management stratégique et opérationnel
 - Projet
 - Marketing

Un projet tutoré [10 ECTS] et un stage [15 ECTS] complètent la formation orientée sur la professionnalisation des étudiants. Le projet tutoré est mené en groupe tout au long de l'année. Il contribue à faire réfléchir les étudiants sur les enjeux d'actualités en protection sociale.

Le stage de mise en pratique professionnelle d'une durée de 16 semaines minimum, a pour finalité de confronter les acquis à une pratique de référence d'une part. D'autre part, il permet d'acquérir des savoir-faire que seule la pratique permet d'intégrer. A l'issue du stage, les étudiants rédigent puis soutiennent un mémoire où ils montrent comment leurs connaissances en management ont été mises en œuvre lors de leur stage.

Le mémoire est encadré par un tuteur universitaire et un tuteur professionnel.

JOURNÉES PORTES OUVERTES

→ 13 février 2015
de 14h à 18h

→ 14 février 2015
de 10h à 17h

RENSEIGNEMENTS

Responsable de la licence pro
Laëtitia Roux

Responsable pédagogique
CRF du Nord de la France
Elisabeth Motte-Maclin

Secrétariat pédagogique
Caroline Fontier
Tél. + 33 (0)3 20 12 34 30
cfontier@iaelille.fr

